



www.flagnac.fr



FLAGNAC Info 2018

Editorial :

C'est toujours avec autant de plaisir que je viens, avec tous les élus du conseil municipal, vous présenter nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs. Je vous souhaite une année la plus apaisée possible.

J'ai une pensée particulière pour nos concitoyens décédés, pour leurs familles, pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés. Je souhaite que 2019 leur apporte un peu de réconfort et de sérénité.

C'est aussi le moment de faire le bilan de l'année passée et de se projeter vers le futur.

Pour la commune, 2018 est une bonne année, grâce à un important travail de l'équipe municipale :

- un budget d'investissements jamais atteints (1.13 M€) recouvrant divers domaines détaillés ci-après,
- la concrétisation de notre engagement de campagne de développer l'économie avec les premiers travaux sur la zone d'activité de La Sole : aménagement de la zone par « Decazeville Communauté », travaux de construction de l'unité de production de la société CV PROD, agrandissement d'Intermarché, dépôt du permis de construire d'un bâtiment industriel par RCI,.....
- l'aboutissement de l'étude de la déviation du Foirail par le Conseil Départemental (en phase acquisition du foncier) portée par nos Conseillers Départementaux, Michèle Buissenger et Christian Tieulié,
- des recrutements de personnels qualifiés pour assurer un bon service à la population,
- un réel succès de Hier un Village 2018 et la venue des équipes de l'émission « Des racines et des ailes » qui devrait avoir d'importantes retombées pour le spectacle et pour notre territoire.

Les projets pour 2019 sont également bien engagés et auront pour objectif de poursuivre nos orientations du mandat (voir le détail des opérations prévues ci-après). Je retiendrai tout particulièrement le très important projet de revitalisation du centre bourg de Flagnac portant sur l'habitat, le commerce et l'aménagement du village d'ici 15 à 20 ans en adéquation avec le futur PLUiH (document d'urbanisme) qui va dessiner l'évolution de notre commune pour les quinze ans à venir.

Ainsi, c'est en se fixant des caps et des orientations stratégiques et en ayant une gestion rigoureuse que l'on peut progresser malgré, pour la 1^{ère} fois cette année, une baisse importante des dotations (47 111€).

Pour la 7^{ième} année consécutive, nous n'avons pas augmenté la fiscalité communale (taux de la taxe d'habitation et taux des taxes foncières des propriétés bâties et non bâties).

Enfin, je tiens à remercier une nouvelle fois les propriétaires qui savent prendre en compte l'intérêt général, en acceptant de céder les emprises nécessaires à la réalisation des projets communaux ou départementaux. Ils contribuent grandement au développement de notre commune.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Pierre TIEULIE, Maire

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES 2018 N° 27

PERSONNEL COMMUNAL

- Départ en retraite d'Agnès Joffre au 31/12/2017 (déjà annoncé sur le bulletin info 2017), et embauchée à mi-temps sur le poste à l'accueil tenu précédemment par Brigitte Cerles,
- Départ le 1/04 de Brigitte Cerles pour la Communauté de commune de « Decazeville Communauté » où elle était déjà employée sur un mi-temps. Sincères remerciements pour la tâche accomplie durant les 10 années passées à ce poste avec une remarquable qualité d'accueil et du service. Bonne continuation à Brigitte.

Arrivée le 1^{er} avril 2018 de Virginie Césano au poste de secrétaire de mairie, en remplacement d'Agnès Joffre. Elle travaillait précédemment à la mairie de Maurs. Nous lui souhaitons la bienvenue et tenons à lui exprimer notre reconnaissance pour son engagement total dans ce nouveau poste qui nécessite un important effort personnel. On peut souligner que la présence d'Agnès Joffre au poste d'accueil facilite grandement la transmission de son savoir et la connaissance des dossiers en cours ; nous tenons ici à la remercier pour cet important appui.



Départ le 2/09 de Bryan Pourcel, initialement embauché en contrat aidé et ensuite repris en contractuel. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son nouvel emploi. Embauche le 8/10, de Cédric Bessière, sur un poste contractuel d'agent d'entretien technique, sur la base d'un contrat à temps complet de six mois renouvelable. Cédric occupait précédemment le même emploi à mi-temps sur une autre commune. Bienvenue à Cédric.

ACTIVITE MUNICIPALE :

La gestion partagée des affaires communales a nécessité un important travail des élus. C'est ainsi, qu'en 2018, 9 réunions publiques du conseil municipal, 21 réunions de commissions ou de travail et 18 réunions de bureau ont été tenues pour gérer le quotidien et structurer le développement de la commune à court et moyen terme.

ACHATS DE L'ANNEE EN COURS

Acquisitions foncières :

Achat des parcelles B122, B632 et B666 à la famille Alliguié pour un montant total de 10 300 €.
Achat de la maison de Mme Gargallo, parcelles B160 et B190 pour un montant de 120 000€.

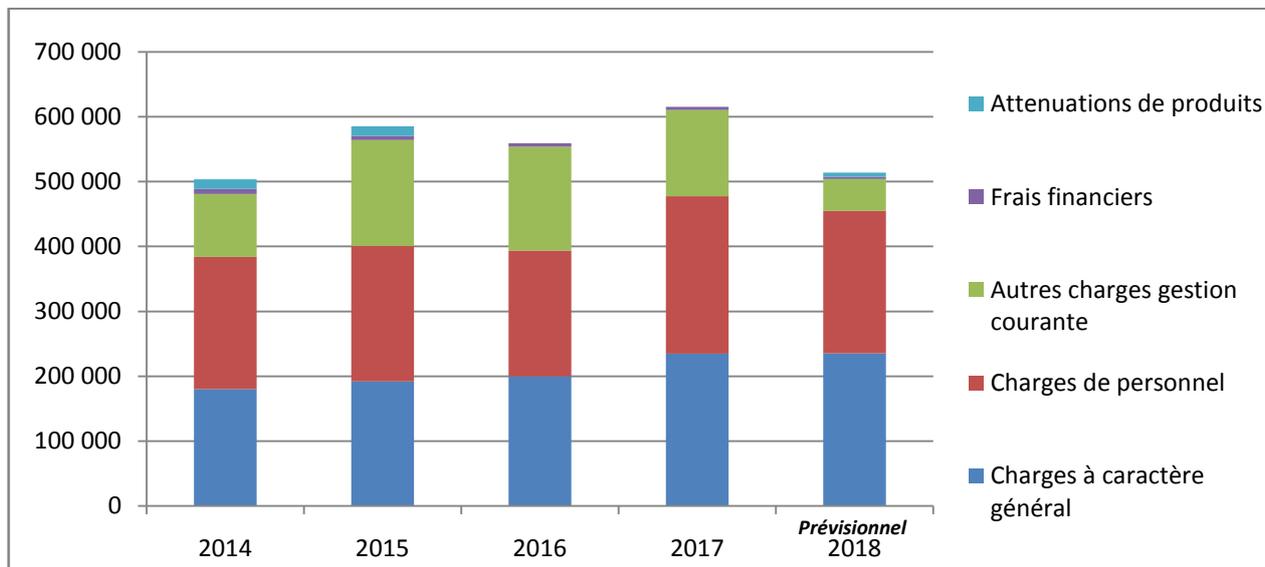
Principales dépenses :

Type de dépenses		2017	2018
Consommations	Carburants	2 349€	2258€
	Eau	1 841€	6 023€
	Electricité	33 899€	38 623€
	Chauffage	17 058€	13 280€
Divers	Camping	3 644€	5 520€
	Stade	510€	-
	Voirie	1 140€	10 196€
	Véhicules	5 488€	845€
	Bâtiments	3 260€	8 208€

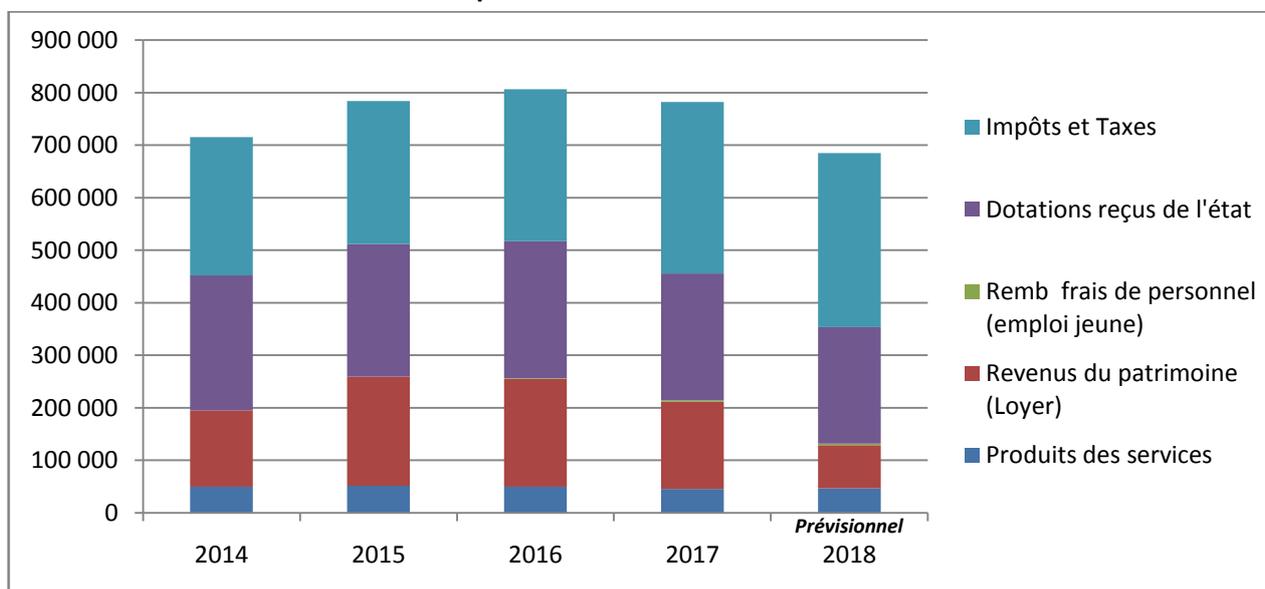
EVOLUTION URBANISME

	2017	2018
Certificats d'urbanisme	41	34
Déclarations préalables	22	15
Permis de construire	11	9
<i>dont maisons neuves</i>	7	5
Permis d'aménager	1	0

EVOLUTION DU BUDGET

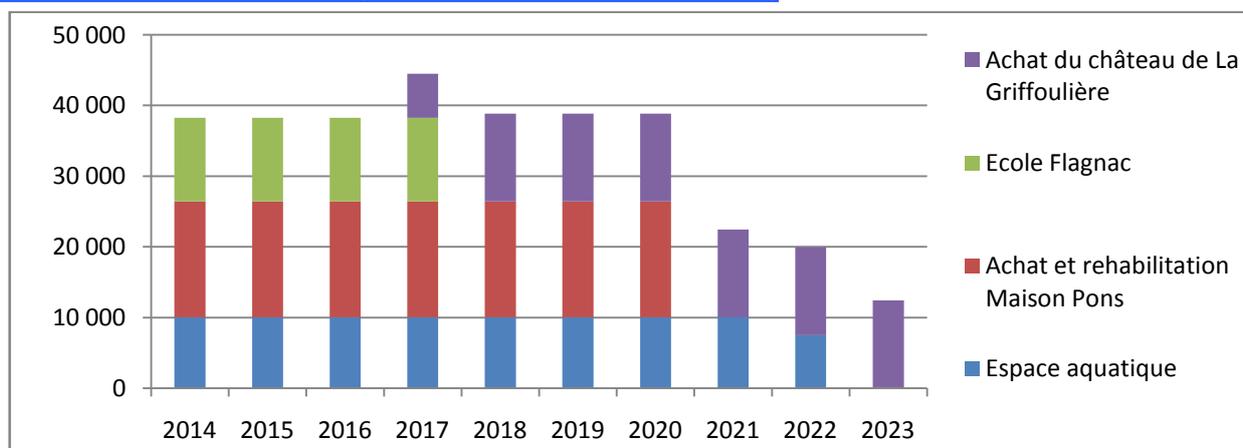


Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

EVOLUTION DES EMPRUNTS (remboursements annuels)



Patrick GUIBERT
 maçonnerie
 pierre - béton - crépis
 NEUF - RENOVATION
 AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00
 Port. : 06.82.42.30.99

expert
 IMAGE - SON - MÉNAGER
 MAZARS - 13, rue Cayrade - 12900 DECAZEVILLE
 Tél. 05 65 43 32 21 - Fax 05 65 43 01 73 - daniele.mazars@laposte.net

LES REALISATIONS 2018 :

Equipements sportifs et destinés aux jeunes :

Construction du City Park d'Agnac :

La construction du City Park d'Agnac, installé sur l'aire de jeux située en face l'école viendra combler un manque d'équipements sur le bourg. Son coût de réalisation est de 79 699.80€ TTC avec 46 575€ de subventions de l'Etat (DETR et CNDP), de la Région et du Département.

Conservation du patrimoine :

Ravalement de la façade Nord et Ouest de l'église de Flagnac et rénovation d'un vitrail :

Suite à appel d'offres, les travaux ont été confiés à l'entreprise Germain. Le montant prévisionnel total des travaux s'élève à 26 823.84€ dont 8 134€ de subventions de la Région et du Département.



Remplacement de la couverture du club house du stade Bernard Filhol :

Le montant des travaux s'élève à 5 023.80€ TTC financés en partie avec l'aide du Conseil Départemental.

Mise en valeur des reliques de l'église de Flagnac et création d'une estrade pour les admirer de plus près :

Le montant de ces travaux est de 10 146.90€ avec une subvention de 7 284€ de la DRAC, de la Région et du Conseil Départemental. L'opération de restauration des reliques, oxydées en partie par défaut de ventilation, est reportée en 2019.

Economie d'énergie :

Remplacement de la chaudière de la mairie :

La mise en conformité de la chaufferie ainsi que le remplacement de la chaudière ont été réalisés en septembre. Le montant des travaux s'élève à 29 520€ dont 10 800€ de subvention de l'Etat et 6 150€ du Conseil Départemental.

Eclairage public :

Cette modernisation, à réaliser début 2019, portera sur tout le territoire de la commune (excepté les lampes isolées) et permettra de réaliser d'importantes économies (près de 10 000€ annuel). Coût prévisionnel : 95 719.20€, subvention du SIEDA : 47 860€, récupération de la TVA : 12 200€ (estimatif).

Aménagement des locaux publics :

Aménagement de locaux destinés aux associations sous la salle des fêtes de Flagnac : Cet espace a été aménagé en régie par les employés communaux. Le coût global de ces travaux est de 3 154€.



Modification de l'alimentation chauffage et eau chaude des sanitaires de la salle des fêtes de Flagnac :

Afin de supprimer les problèmes récurrents de gel des conduites passant sous la toiture de la salle des fêtes, celles-ci ont été déposées et la nouvelle alimentation a été réalisée, à l'abri du gel, en passant par le local situé en sous-sol, sous les sanitaires. Le montant de ces travaux est de 3 973.97€.

Aménagement des locaux de la mairie : Les locaux de la mairie étant exigus et inadaptés (confidentialité du public, rangement des dossiers administratifs), une première phase d'aménagement consiste à aménager les bureaux des élus (maire et adjoints) dans les locaux occupés par la bibliothèque et le secrétariat de Hier un Village, qui occupe désormais l'ancien bureau du « Rugby » et l'ancienne salle de réunion du conseil municipal. Ces travaux seront réalisés en régie au cours de cet hiver. Le montant prévisionnel des travaux est de 12 000€.

Voirie :

Réfection de la route de La Planque à la mairie : coût 17 985.25€.

Travaux d'aménagement d'une nouvelle voirie à Pagax (desserte de maisons nouvelles) : coût : 11 810.88€.



Illuminations de Noël :

Les aménagements d'illuminations de Noël concernent le giratoire de Flagnac, la façade de la mairie et les pignons du presbytère d'Agnac. Le coût de ces aménagements s'élève à 3 976€ dont une partie a été réalisée en régie par les employés communaux.



LES PREVISIONS 2019 :

Remplacement du chauffage de l'école de Flagnac :

Bien que de construction récente (2002), l'école de Flagnac nécessite de revoir le chauffage existant très onéreux et ne donnant pas satisfaction, ainsi que l'agrandissement de la garderie, trop exiguë. Des études sont engagées pour réaliser un chauffage par pompe à chaleur par géothermie, faisant appel aux énergies renouvelables, ainsi que l'agrandissement de la garderie et la construction d'un nouveau préau.

Installation de panneaux photovoltaïques :

Toujours dans le cadre des énergies renouvelables qui s'imposent aux collectivités, le projet consisterait à équiper certaines toitures des bâtiments communaux, afin de produire de l'électricité et de vendre cette production afin d'assurer des revenus complémentaires à la commune, et compenser ainsi en partie les réductions de dotations actuelles (autofinancement complet du projet).

Urbanisme :

Revitalisation du centre bourg de Flagnac :

De nombreuses habitations, dans le bourg, sont vacantes (34%) ou présentent un aspect délabré. De nombreux logements ne sont pas conformes au standing actuellement exigé pour des logements recherchés soit par des futurs acquéreurs, soit pour la location. Si rien n'est entrepris, ceci se traduira irrémédiablement par une diminution de la population dans le bourg (base recensement de janvier 2018) et une décote importante des bâtiments actuels.

Il nous est apparu nécessaire d'engager une réflexion dès à présent pour rendre plus attractif le village centre, et de définir les enjeux d'un véritable projet urbain comprenant principalement deux volets :

- le commerce et l'habitat,
- le cadre de vie et les déplacements.

Pour cela, une étude a été confiée au cabinet OC'TEHA pour nous assister dans la construction d'un scénario pour revitaliser le village (durée de l'étude 5 mois environ).

Cette étude viendra compléter le volet « Habitat » du PLUiH autour d'un programme d'aménagement, qui pourra faire l'objet de financements spécifiques, tant pour les propriétaires désirant rénover leurs logements qu'ils occupent ou qu'ils mettent ou mettront en location, que pour le développement des commerces actuels ou futurs. La commune pourra également en bénéficier pour l'aménagement du cadre de vie et des déplacements. Une réflexion participative avec les habitants du village nécessitera leur contribution pour réussir et aboutir à un scénario pertinent. Ce projet s'inscrit sur le long terme (10 à 15 ans minimum, soit la durée du PLUiH).

Les acquisitions foncières réalisées cette année s'inscrivent dans cette démarche.

Point sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu le 28 juin 2018, en conseil communautaire de « Decazeville Communauté », collectivité compétente en matière d'urbanisme. A présent, tout projet d'urbanisme non conforme aux orientations du PADD peut faire l'objet d'un « sursis à statuer » (report de l'autorisation) dans l'attente de l'approbation définitive du PLUiH prévu pour fin 2019.

D'ores et déjà, on peut indiquer que les zones constructibles seront situées de préférence à proximité des bourgs (Flagnac et Agnac) avec une réduction de la surface des parcelles. Au total, la surface constructible sur l'ensemble de la commune sera réduite de façon drastique (environ 60 ha aujourd'hui qui pourrait être réduite d'environ 75%). Par ailleurs, dans les hameaux des modifications à l'habitat existant pourront être réalisées, mais sans construction de logement supplémentaire.

Toutes ces orientations actuelles ne seront définitivement validées qu'après la phase d'enquête publique où chaque habitant pourra intervenir (juin 2019) et après le vote du Conseil Communautaire (fin 2019).

L'EPI CAFE

Maud et Guillaume

Café - Epicerie – Tabac - Jeux à gratter

Loto

- Casse croûte le 2^{ème} samedi du mois

DESTRUELS DB
BOUYGUES
Naturellement performant

**ALIMENTATION ANIMALE,
AGRICULTURE & JARDINAGE
RAYON PECHE : APPATS & MATERIELS**

Moulin de Limoux 12300 FLAGNAC - Tél.: 05.65.64.00.55
Route de Lasfargues 12700 CAPDENAC - Tél.: 05.65.80.80.20
Le Bruel 15600 ST ETIENNE DE MAURS - Tél.: 04.71.62.00.23

LA MUNICIPALITE ACCUEILLE Mme LA PREFETE ET M. LE SOUS-PREFET :



M. le Sous-Préfet en réunion avec les élus

Le 24 mai - Visite de M. le Sous-Préfet, M. ROBBE- GRILLET :

Les élus disponibles ont répondu présent pour accueillir M. le Sous-Préfet, afin de lui présenter la commune, ses particularités, notre projet de territoire avec nos réalisations et tout particulièrement avec le développement économique de notre commune, la réalisation d'équipements sportifs en faveur de la jeunesse, le développement de l'urbanisme avec la création de l'AFU, la revitalisation du centre bourg pour assurer son développement ainsi que le virage annoncé vers la prise en compte des énergies nouvelles renouvelables avec la nécessaire réduction de la consommation énergétique.

Lors de la visite du bourg d'Agnac M. le Sous-Préfet a pu se rendre compte de l'aspect résidentiel de ce secteur, visualiser la zone de l'AFU sur laquelle il nous apporte tout son soutien, ainsi que l'emplacement du futur City Park.

Une visite s'en est suivie de la zone touristique du village du Port de La Combe (le bateau « l'Olt », le camping avec son espace aquatique, la véloroute, le foncier disponible pour réaliser un véritable projet touristique), puis du secteur économique de La Planque et de la ZA de La Sole, avec l'implantation de l'usine Carrier, l'agrandissement d'Intermarché et le potentiel économique constitué par le château de La Griffoulière.

Inauguration du City Park par Mme La Préfète

Le 28 juillet - Visite de Mme la Préfète, Mme Catherine SARLANDIE de LA ROBERTIE :

Sur l'invitation de Christian Roques, du maire P. Tieulié et de son conseil municipal, Mme la Préfète, après avoir embarqué sur le petit train, a fait le tour de la zone touristique du Port de La Combe, de la zone économique de La Planque où lui ont été présentées nos différentes réalisations communales ou intercommunales avec la ZA de La Sole. Le petit train s'arrêtait ensuite au tout rutilant City-Park, pour procéder à son inauguration avec la présence des enfants du village et leurs parents, d'élus de la commune et des communes voisines, du Conseiller Départemental Christian Tieulié, et des entreprises ayant réalisé cette installation. Mme la Préfète, dans son discours, s'est attachée à souligner l'intérêt de cet équipement pour les enfants et les jeunes du village, et le soutien de l'Etat pour les communes rurales.

La soirée s'est poursuivie par la visite intéressée de l'exposition Flagn'Art, et par l'accueil au site du spectacle avec une présentation du site et de l'histoire de Hier Un Village par Christian Roques, suivi par les prises de paroles des différents officiels saluant la qualité de ce spectacle exceptionnel et le dynamisme de cette association. A la fin de la soirée, Mme la Préfète s'est dite émerveillée par ce spectacle.



Commémoration du centenaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918.

100 ans déjà !

La commémoration du 11 novembre 1918 a été particulièrement émouvante cette année car, après le dépôt de la gerbe, de nombreux enfants ont chanté la Marseillaise au pied de la statue du soldat de 14-18, rappelant à tous l'importance du souvenir de ces hommes morts pour la France sur le champ de bataille.



2018 : L'ANNEE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE NOTRE COMMUNE :

Les travaux en cours sur la ZA de La Sole (aménagement de la voirie et travaux « Carrier ») sont la preuve que le développement économique de notre commune est bien parti, et va se poursuivre conformément à notre engagement de mandature avec le concours de l'ex CCVL et « Decazeville Communauté » qui dispose de la compétence économique et urbanisme.

On ne peut que se féliciter de voir s'installer sur ce secteur plusieurs activités avec de nombreux emplois à la clé. La voie étant ouverte, on ne peut qu'espérer que de nouvelles entreprises viendront s'installer sur ce secteur.

Installation de l'unité de production CV PROD:



L'entreprise CV PROD (Carrier), a commencé la construction de son unité de production d'aligot surgelé (pour la machine et pour d'autres réseaux), plus d'autres productions diversifiées avec un important développement à l'exportation vers les Etats-Unis et le Japon, précise Fabrice CARRIER. Ce bâtiment, de 1 280 m² de surface au sol, comprendra également un show-room de présentation de la machine à aligot ainsi qu'un atelier de réparation, de dépannage et d'expéditions, la machine quant à elle étant montée et assemblée chez STS à Decazeville.

L'investissement réalisé est de 3.6M€. La fin des travaux est prévue pour mai 2019 avec la création de 10 emplois immédiatement et une montée en puissance rapide à court terme (20 emplois).

Fabrice Carrier précise que la politique poursuivie sera toujours l'utilisation de produits de qualité, essentiellement locaux.

Nous sommes très fiers et honorés de son implantation sur la ZA de La Sole et nous lui souhaitons une excellente réussite pour son entreprise.

Agrandissement Intermarché :

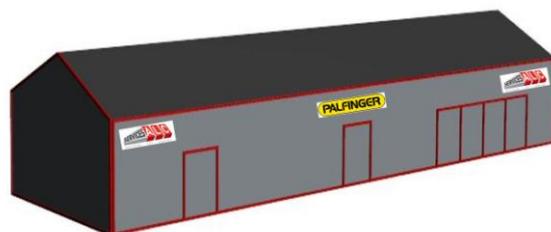
Les travaux d'agrandissement (en rouge) d'Intermarché, prévus de novembre à mars 2019, vont porter la surface de vente de 660 m² à 999 m². Un nouveau rayon boucherie traditionnelle avec vente au détail complètera le rayon charcuterie et fromage, et les autres rayons seront agrandis et permettront ainsi une offre plus diversifiée. Ainsi les habitants bénéficieront d'une nouvelle offre.



Installation d'une nouvelle entreprise:

Dans le courant de l'année 2019, une nouvelle entreprise « Services Aveyron Lot Cantal » verra le jour en 2019. Prochainement, le permis de construire sera déposé pour la création d'un bâtiment de 1400m² sur l'ancien terrain Destruel.

C'est avec une grande satisfaction que nous accueillons cette nouvelle entreprise sur notre territoire et nous lui souhaitons une excellente réussite.



Déviations de la RD 508 dans la zone du Foirail porté par le Conseil Départemental : esquisses du projet



LES ASSOCIATIONS

Appel du Club de l'Amitié :

« Les perspectives de fonctionnement du club de l'Amitié de Flagnac Agnac au-delà de 2020 sont très préoccupantes. En effet, 4 des 6 membres du bureau ainsi que les gestionnaires de la belote souhaitent démissionner en 2020. Or, dans les statuts de l'Association, il est obligatoire qu'il y ait 6 membres au bureau pour que le club puisse exister, fonctionner et être enregistré auprès de la Préfecture.

Depuis 2015, ce club est géré par André Guillebastre Président, Huguette Delagnes vice-présidente, Marie-José Estréguil trésorière, Huguette Fougassièrè trésorière adjointe, Pierrette Griffoulière secrétaire, Christiane Bonnafous secrétaire adjointe plus Agnès et Louis Rols, gestionnaires de la belote.

Nous avons devant nous l'année 2019 pour que de nouvelles personnes parmi les adhérents ou nouveaux adhérents deviennent membres du bureau pour s'investir dans les fonctions laissées vacantes de président, vice-présidente, trésorier, secrétaire, gestionnaires de belote. L'accompagnement et la formation seront assurés si nécessaire par les membres démissionnaires.

Ce serait regrettable d'en arriver à cette situation....Mobilisons-nous pour que de nouveaux membres rentrent au conseil d'administration. Habitants de la commune de Flagnac, il en va de notre responsabilité à tous, jeunes ou moins jeunes de maintenir ce club en activité. L'âge n'est plus un problème pour faire partie du club et du CA.

Il faut juste donner un peu de son temps pour que, grâce aux activités du club, le lien social entre générations soit maintenu.

Pour tous renseignements, prenez contact en appelant André Guillebastre au « 06 51 87 91 01. »

Rédigé et approuvé par tous les membres du conseil d'administration.

Nous espérons que cet appel sera entendu et que de nouveaux bénévoles voudront bien s'engager afin que le Club de l'Amitié puisse poursuivre son œuvre d'animation locale et de lien social.

COMITE D'ANIMATION DE FLAGNAC



Une nouvelle équipe s'est constituée au sein du comité d'animation, Basile Pichon et Mathieu Domergue en sont les présidents.

Cette année, ils ont animé notre village avec un bal d'hiver, la « Winter Party », et la traditionnelle fête votive. Cette fête a permis de découvrir cette nouvelle équipe de bénévoles motivés.

Le programme a occupé petits et grands. Le dimanche après-midi a eu lieu la première des jeux intervillages!

Un bilan positif pour cette équipe enthousiaste, dynamique et prête à animer notre village pour 2019...avec la Winter Party 2 qui aura lieu le 23 février et la fête votive qui aura lieu les 20 et 21 juillet 2019.



FLAGN'ART 2018



Le parcours d'artistes « FLAGN'ART » a connu cet été sa 3ème édition biennale. 16 artistes professionnels ont présenté des œuvres dans diverses approches : peinture, sculpture, gravure, collage, monotype et aussi tableaux-objets, livres-écorces, design. Une majorité d'entre eux travaillant avec le papier, cette biennale s'est appelée « PAPIERS D'ART ». Cette manifestation a pu aussi bénéficier du très riche apport des résidents de l'ADAPEI d'Auzits, preuve que handicap et créativité peuvent s'associer avec talent. Bien que la fréquence des visites ait été inférieure aux attentes (ce qui d'ailleurs fut le cas dans nombre d'expositions cette année), beaucoup de visiteurs ont tenu à exprimer leurs avis positifs.



Les Associations

Association	Responsables
Hier un village	Christian ROQUES
ADMR Berges et Coteaux du Lot	Alain BROUGNOUNESQUE
Tana Quest	Stéphane BOUTONNET – Benoît ROQUES
Gymnastique d'entretien	Cécile CHARLES – Marie-Claude LANTUECH
Carreau flagnacois	Guillaume THUILLIER
Société de pétanque d'Agnac	Philippe BEUGNET
Club de Basket de la Vallée du Lot	Gérard DECEMBRE
Rugby Bassin Flagnac Agnac	Pascal MAZET
Société de chasse St Hubert de Flagnac	Patrick BONY
Société de chasse d'Agnac	Yves MALAVAL
Club de l'Amitié	André GUILLEBASTRE
Comité d'Animation du Village d'Agnac	Olivier LANTUEJOUL – Sandra ANTRAYGUES
Comité des fêtes de Flagnac	Mathieu DOMERGUE - Basile PICHON
Association des Parents d'Elèves de Flagnac (association collégiale)	Emilie ROUQUETTE, Sophie LACROIX, Aurélie LAQUERBE, Cédric COULOMB, Franck PECHOULTRES
Association des Parents d'Elèves d'Agnac	Sophie PAULHE-SEGONS
Association ATVL (Association Touristique en Vallée du LOT)	André ROMIGUIERE
Fées de mains	Martine TERRIE

Quelques animations à venir...

- 📅 Le 6/01/2019 Vœux de la Municipalité à FLAGNAC à 11h30
- 📅 Le 6/01/2019 Quine du Club de l'Amitié à FLAGNAC
- 📅 Le 20/01/2019 Quine de la FNACA à FLAGNAC
- 📅 Le 27/01/2019 Quine du Club de l'Amitié à AGNAC
- 📅 Le 10/02/2019 Déjeuner aux tripoux organisé par l'APE d'AGNAC
- 📅 Le 10/02/2019 Soirée Carnaval de l'école à AGNAC
- 📅 Le 16/02/2019 Soirée Soupe organisée par l'APE de FLAGNAC
- 📅 Le 23/02/2019 Bal d'hiver du Comité des jeunes à FLAGNAC
- 📅 Le 02/03/2019 Repas tripoux organisé par le Club de Pétanque d'AGNAC
- 📅 Le 16/03/2019 Concours de belote organisé par l'APE d'AGNAC
- 📅 Le 28/04/2019 Randonnée du Muguet organisée par le CAVA
- 📅 Le 18/05/2019 Soirée "Années 80" organisée par le CAVA
- 📅 Le 01/06/2019 Soirée "Moules-Frites" par le Club de pétanque d'AGNAC
- 📅 Le 15/06/2019 Concours officiel Pétanque à AGNAC
- 📅 Le 22/06/2019 Soirée Chorale "Chœur d'Olt"
- 📅 Le 30/06/2019 Kermesse des écoles à AGNAC
- 📅 Le 30/06/2019 Kermesse des écoles à FLAGNAC
- 📅 Les 20 et 21/07/2019 Fête votive à FLAGNAC
- 📅 Les 25-26-27/07 et 1-2-3-5/08/2019 Spectacle Hier un Village
- 📅 Les 23, 24 et 25/08/2019 Fête votive à AGNAC







SAS CARTILOU

RD 963 – Lieu dit La Planque

12300 FLAGNAC

Tél. : 05 65 43 90 01

LeDRIVE
Intermarché

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h00 – 19h et Dimanche : 9h-12h

Pizza Plus

NOUVEAU!

Distributeur automatique de nos pizzas

À EMPORTER

7j/7

24h/24

05 65 43 12 46



15, PLACE DECAZES - DECAZEVILLE

SPORT et MODE

SPORT
2000

DECAZEVILLE

Le Raisin d'Oré

CAVE-BRASSERIE
PRODUITS RÉGIONAUX

91 RUE CAYRADE
12300 DECAZEVILLE

DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H A 12H ET DE 14H A 19H

TÉL : 05 65 63 01 57
MAIL : le-raisin-dore@orange.fr



Ecole de FLAGNAC :

Cette année 2018-2019, les rythmes scolaires sont revenus à la semaine de 4 jours sans classe le mercredi. L'effectif est de 66 enfants au total. Le nombre d'enfants ayant beaucoup augmenté, un demi-poste supplémentaire a été créé et confié à Madame Pastori. Elle a en charge les CP et CE1 au nombre de 17.

Par ailleurs, Madame Broussal, la directrice, s'occupe des CE2, CM1 et CM2 au nombre de 23, tandis que Madame Joffre a en charge les 26 enfants de maternelle, aidée de Madame Guibert, ATSEM.



Cette année encore, les projets sont nombreux : cinéma, livre chouchou, rencontres sportives, participation aux rallyes mathématiques, visite du musée de Decazeville, spectacle autour du thème des enfants du monde pour les maternelles avec "Planète mômes", piscine (pour les CP-CE) normalement ouverte pour les scolaires à partir de janvier 2019, projet sur le thème des musiques du monde. Ce dernier aboutira sur le spectacle de la kermesse le dimanche 30 juin.

L'aspect sécurité n'est pas pour autant oublié. Le PPMS "plan particulier de mise en sécurité" doit être enclenché dès qu'il y a un grand danger tel que tempête, inondation, déchets toxiques, intrusion d'un individu dangereux.

Des exercices de simulation sont régulièrement réalisés afin d'éviter toute panique et lors de l'exercice du 16 octobre, il faut noter que les enfants ont eu de très bons réflexes.

RPI Agnac / La Bessenoits

Cette année, le nombre d'enfants s'élève à 19 + 1 en décembre à l'école d'Agnac, et à 20 à La Bessenoits. La baisse d'effectif a entraîné la suppression du poste de Madame Marty, malgré nos efforts à tous pour conserver au moins un demi-poste.

C'est donc Madame Barutel qui s'occupe de tous les enfants, aidée de Madame Martin l'assistante maternelle.

Madame Barutel s'est organisée afin que les enfants profitent pleinement du programme prévu en fonction de leur âge.

L'effectif se décompose de la façon suivante : Petite section 1 : 1 enfant + 1 en décembre, Petite section 2 : 2 enfants, Moyenne section : 1 enfant, Grande section : 5 enfants, Cours préparatoire : 6 enfants, Cours élémentaire 1 : 4 enfants.

A signaler que, contrairement aux idées reçues, en présence d'un faible effectif, la nouvelle organisation pédagogique à multi-niveaux présente de nombreux avantages qui tendent à éveiller davantage les enfants.

De nombreux projets sont au programme cette année : "Un regard sur les sciences" décliné sur le thème des sciences et techniques, environnement et santé ; un avenant reconduit, pour un an, ce projet et concernera le corps et le vivant ; il aura également une ouverture sur les arts et le sport.

Il y aura une rencontre scientifique avec l'explorateur Evrad Wendenbaum, des photofolies sur la ligne par l'artiste Jacques Mataly, le permis internet en lien avec le commissariat de Decazeville, le spectacle "Planète môme" sur la piste des arts de la terre et de l'espace, visite à l'hôpital "gros bobos", tête de l'art, l'expo sur les ours, le spectacle mater à la salle Yves Roques pour les CP CE1, le livre chou chou, des rencontres sportives etc...

A propos de la sécurité, des simulations de danger ont été exécutées avec des scénarii différents. Les enfants ont très bien réagi.



SARL DELMON - SPAGNUOLO

- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public
- Chauffage - Électricité

37, av. Paul-Ramsadier
12300 Decazeville

Tél. : 05 65 43 35 39
Fax : 05 65 43 27 21

12300 ALMONT les JUNIES

RICI

05.65.64.09.22 Mon Carrossier

Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE : le mot du Président

Je remercie Monsieur le Maire Pierre Tieulié, et son conseil municipal de me permettre, à travers ce bulletin, de saluer les Flagnacoises et les Flagnacois, et de vous donner quelques nouvelles de la communauté. Déjà deux ans que nous travaillons ensemble et toujours de manière constructive.

2017 a été une année de transition pour mettre en place, organiser pour exercer les différents services techniques et administratifs. Désormais, chacun est à sa place dans son métier, dans son travail et ce qui m'importe, c'est que chacun se sente bien et que les relations dans la communauté, soient bonnes.

Je tiens à remercier tous les agents et les élus qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que tous ces changements se déroulent dans de bonnes conditions. Je salue encore une fois le professionnalisme et le sérieux, dont chacun a fait preuve.

Bien sûr le travail est loin d'être fini mais l'esprit communautaire devrait nous permettre d'avancer sereinement. Nous avons encore de nombreux défis à relever, en matière de développement économique, d'environnement, d'habitat, de tourisme et de transport.

Concernant le développement économique, je me réjouis que le dossier Carrier avance et de bonne façon.

La construction du bâtiment bat son plein, le gros œuvre est en cours de finition. La charpente attaquera début janvier. Les services techniques de la communauté accompagnent au quotidien l'entreprise pour que les travaux se passent au mieux et que la livraison du bâtiment prévue pour mai 2019, soit tenue.

Les engagements de la communauté en matière financière vis-à-vis de l'entreprise, sont respectés et la signature de la vente du terrain devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Parallèlement à la construction, l'activité de l'entreprise se poursuit. 20 premières machines sont en cours de livraison, et une deuxième série sera prête pour avril 2019. A l'ouverture du site de Flagnac, l'entreprise accueillera 10 à 12 personnes, pour une montée en puissance dans les 2 ans.

D'autres sujets sont en cours, comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ou encore le Plan Global de Déplacement, qui nous mobilisent quotidiennement. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de nos prochaines rencontres.

En attendant, c'est du fond du coeur que je vous adresse, Flagnacoises et Flagnacois, tous mes voeux de bonheur et de santé pour 2019. Que cette année soit porteuse d'espoir, de moments de joie et de fraternité.

André Martinez, Maire d'Aubin
Président de Decazeville Communauté

Le mot des Conseillers Départementaux Michèle Buisinger et Christian Tieulié

Chers Flagnacoises, chers Flagnacois,

C'est un réel plaisir pour nous de vous retrouver grâce à ce bulletin municipal afin de vous présenter l'activité du Conseil Départemental en direction des communes et plus particulièrement de FLAGNAC.

Nous tenons à en remercier votre équipe municipale.

En 2019, notre président Jean-François GALLIARD a souhaité rencontrer l'ensemble des élus du territoire afin de définir avec eux notre politique d'accompagnement des communes et communautés des communes.

Après un diagnostic, un ensemble de dispositif d'aide intitulé « AGIR POUR NOS TERRITOIRES » est à présent mis en œuvre.

Parmi les points forts nous noterons les aides apportées par le département pour la reconquête de l'habitat dans les centres bourgs, notamment l'aide à l'achat d'habitats anciens pour démolition ou réaménagement.

Le Conseil Départemental souhaite aussi poursuivre une politique d'investissement soutenu et sa traduction a été très forte pour votre commune.

Après la réalisation du giratoire entre la D508 et la D 963 et la rectification sur 1km de la RD 508 à la sortie de Flagnac, il nous reste à terminer la déviation du foirail qui reste encore un point noir en matière de sécurité au vu de l'étroitesse des lieux.

Un projet a été proposé à votre équipe municipale, projet qui prend en compte la sécurité des personnes par la réalisation d'un passage souterrain pour les résidents de la maison de retraite.

Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère de cet aménagement et à la qualité d'une entrée Est pour FLAGNAC. Ce projet ainsi validé a été présenté aux riverains concernés avec qui nous avons travaillé afin de prendre en compte leurs doléances.

Nous avons ensemble pu trouver un compromis qui nous permet à présent de rentrer dans la phase préparatoire des travaux pour l'année 2019. Nous tenons sincèrement à les remercier pour leur aide et leur compréhension.

Ces travaux nous demandent un apport de matériaux important qui seront prélevés sur le chantier « Saint PARTHEM – La Randie » qui va consister à mettre en conformité routière ce linéaire de la vallée du lot.

Efficacité, proximité et solidarité guident notre action. C'est donc avec beaucoup d'ambition et énormément d'espoir que nous abordons avec vous cette année 2019. Nous sommes fiers de servir le département de l'Aveyron et notre Canton LOT et DOURDOU.

A l'occasion de cette nouvelle année nous vous présentons à toutes et à tous, nos vœux les plus chaleureux de santé, mais aussi de paix et d'espoir dans un avenir plus serein.

Michèle BUESSINGER
Christian TIEULIE

Naissances

GRIMAUD Alexandre le 30 janvier 2018
 CLAMAGIRAND Rayan le 24 août 2018
 DOMERGUE Robin le 28 août 2018
 GUERRA Aïden le 19 septembre 2018
 VERNET Nolwenn le 2 novembre 2018
 DECONINCK Luka le 5 novembre 2018

Mariages

DECONINCK Jonathan et ALEYRANGUE Marine le 5 mai 2018
 VERDIER Benjamin et FRAUX Camille le 30 juin 2018
 GAGLIANO Anthony et PRIETO Mélodie le 25 août 2018
 TERRIE Julien et URZUA BARAHONA Natalia le 8 septembre 2018

Décès

BOIREAU Roland le 5 décembre 2017
 GLAUDON Robert* le 10 décembre 2017
 MALBERT Marcel le 17 décembre 2017
 OUIRA Roger le 31 décembre 2017
 IZARD Georgette veuve ROMIGUIERE le 01 janvier 2018
 FOURNIE Pierre le 04 janvier 2018

MARTY veuve MASCLÉS Eliette le 03 février 2018
 THERON Claude le 09 février 2018
 ANDRIEU épouse GOUDAL Simone le 26 février 2018
 ALAUX Claude* le 28 février 2018
 BOUISSOU René le 01 mars 2018
 PONNOU Jean Michel* le 11 mars 2018
 PETROZA Camille* le 04 avril 2018
 RECLUS épouse LALANDE Eliette le 12 avril 2018
 RASCALOU Jean* le 05 mai 2018
 ROUMEGOUS Georges le 28 mai 2018
 ALLIGUIE Robert le 19 juin 2018
 CHABBERT veuve GARRIGUES Lucienne* le 06 juillet 2018
 MARTIN Emile le 08 juillet 2018
 QUILES Katia* le 10 août 2018
 SALVAYRE Michel le 15 août 2018
 GRIFFOULIERE Aimé le 11 septembre 2018
 ESPEILLAC épouse SAVEY Magali le 14 septembre 2018
 JOULIE épouse CAMPARGUE Elise le 21 septembre 2018
 BOURDUGE Marcel le 21 septembre 2018
 BOULET Serge* le 11 octobre 2018
 DELTELL Antonin le 26 octobre 2018
 TERRIE Jean le 27 octobre 2018
 GOUDAL Robert le 12 novembre 2018
 FELGUEIRAS LOMBA Paulo le 20 novembre 2018

***Résidents de l'EHPAD**

VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8h30 à 11h30
 Téléphone : 05 65 64 01 06
 Contact : mairie.flagnac@wanadoo.fr
 Site internet : www.flagnac.fr

Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres.

Transport à Domicile

Voir détail sur la plaquette jointe à ce bulletin.

Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Votre enfant a bientôt 16 ans ? Pensez au recensement : se présenter en mairie muni de votre livret de famille.

Date de distribution des sacs poubelles

Agnac, salle d'animation le 19 janvier 2018 de 9h à 12h.
 Flagnac, salle des mariages le 26 janvier 2018 de 9h à 12h.

Déchetterie

Jour et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30
 samedi de 8h00 à 12h00
 fermé le mercredi

Merci de se présenter au plus tard 15 min avant l'heure de fermeture.



ZI de Fontvergnès – 12300 DECAZEVILLE
05.65.43.19.35



L'Atelier du Cheveu
 féminins, masculins, enfant
 Coupe - Brushing - Mise en plis - Couleur
 Mèches - Permanente - Défrisage...
 05.65.64.08.81
 du mardi au vendredi 9h-12h / 13h-18h
 samedi 9h-14h, et autres horaires sur rendez-vous
 L'Atelier du Cheveu - 15, rue de la Fontaine 12300 Flagnac



Les Briconautes
 • Bricolage • Décoration • Jardin
 Place G. Abraham **12300 DECAZEVILLE**
 Tél. 05.65.43.30.87
 58, Tour de Ville **15600 MAURS**
 Tél. 04.71.46.79.25



ACQUIER Laurent
 ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
 MAINTENANCE INDUSTRIELLE
 COURANT FORT / FAIBLE
 PHOTOVOLTAÏQUE
 DÉPANNAGE
 103, Lot. des Hautes Plaines - Agnac -
 12 300 FLAGNAC
 Tél / Fax : 05 65 43 59 05
acquier.laurent@wanadoo.fr